



# États financiers prospectifs

**Exercice se terminant le 31 mars 2013**

## DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION


La responsabilité de la compilation, du contenu et de la présentation de l'information financière prospective ci-jointe pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 incombe à la direction du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). La direction a établi l'information financière prospective selon les conventions comptables adoptées par le Conseil du Trésor, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement respectés au Canada pour le secteur public. L'information financière prospective est présentée en vue de son inclusion dans la Section III du Budget des dépenses (Rapport sur les plans et les priorités), et elle sera utilisée dans le Rapport sur le rendement ministériel du CCHST pour une éventuelle comparaison avec les résultats réels.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des renseignements contenus dans l'information financière prospective ainsi que de l'élaboration des hypothèses. Les hypothèses et les estimations reposent sur l'information à laquelle la direction avait accès et dont elle avait connaissance lors de leur élaboration. Elles prennent en compte la conjoncture économique et l'état du marché à ce moment, et supposent le maintien des priorités actuelles du gouvernement ainsi que du mandat et des objectifs stratégiques du CCHST. Une grande partie de l'information financière prospective se fonde sur ces hypothèses, sur les meilleures estimations obtenues et sur le bon jugement, compte tenu de l'importance relative de ces éléments. Au moment où les présents états financiers sont préparés, la direction croit que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Cependant, comme pour toutes les hypothèses de cette nature, un certain degré d'incertitude demeure, et cette incertitude augmente au fur et à mesure que l'horizon prévisionnel s'allonge.

Les résultats réels pour les exercices visés par l'information financière prospective ci-jointe différeront de l'information présentée, et les écarts pourraient être importants.



Bonnie Easterbrook, CGA, contrôleur



Steve Horvath, président et chef de la direction

*Hamilton, Ontario*  
Le 31 janvier 2012

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE PROSPECTIF

Au 31 mars

	2012 Résultats estimés	2013 Résultats prévus
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs financiers</b>		
Somme à recevoir du Trésor	\$ 579 307	\$ 511 807
Débiteurs	450 000	450 000
	<u>1 029 307</u>	<u>961 807</u>
<b>Actifs non financiers</b>		
Stocks conservés aux fins de revente	40 000	40 000
Immobilisations corporelles	191 600	230 000
	<u>231 600</u>	<u>270 000</u>
	<u>1 260 907</u>	<u>1 231 807</u>
<b>LIABILITIES AND EQUITY OF CANADA</b>		
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer	413 000	412 533
Revenus reportés	882 349	890 000
Paie de vacances	380 000	350 000
Indemnités de départ (note 7)	1 639 134	1 339 134
Deferred revenues – donations (note 6)	97 807	97 807
Contributions perçues d'avance – Service de demandes de renseignements	42 500	42 500
	<u>3 454 790</u>	<u>3 132 441</u>
<b>Capitaux propres du Canada</b>	<u>(2 193 883)</u>	<u>(1 900 634)</u>
	<u>1 260 907</u>	<u>1 231 807</u>

## ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PROSPECTIF

Exercice se terminant le 31 mars

	2012 Résultats estimés	2013 Résultats prévus
<b>Revenus</b>		
Produits des ventes	\$ 3 035 035	\$ 3 180 000
Projets et ententes de collaboration	798 819	820 000
Total des revenus	<u>3 833,854</u>	<u>4 000 000</u>
<b>Charges</b>		
<b>Fonctionnement</b>		
Salaires et avantages sociaux	7 950 907	7 822 142
Services professionnels et spéciaux	970 153	805 600
Locaux	713 537	713 537
Transport et communications	112 493	110 000
Information	91 598	110 000
Services de réparation et d'entretien	148 858	125 000
Services publics, équipements et fournitures	89 035	99 800
Biens de location	33 176	25 000
	<u>10 109 757</u>	<u>9 811 079</u>
<b>Administration</b>		
Salaires et avantages sociaux	243 071	250 000
Membres du Conseil des gouverneurs et comités	15 094	16 000
Déplacements	29 692	40 000
Services professionnels et spéciaux	1 304	1 400
Services publics, équipements et fournitures	111	200
	<u>289 272</u>	<u>307 600</u>
<b>Autres charges</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	82 392	111 600
	<u>82 392</u>	<u>111 600</u>
Total des charges	<u>10 481 421</u>	<u>10 230 279</u>
<b>Coût de fonctionnement net</b>	<u>6 647 567</u>	<u>6 230 279</u>

## ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA

Exercice se terminant le 31 mars

	<b>2012</b> <b>Résultats</b> <b>estimés</b>	<b>2013</b> <b>Résultats</b> <b>prévus</b>
<b>Capitaux propres du Canada au début de l'exercice</b>	\$ (2 370 441)	\$ (2 193 883)
Coût de fonctionnement net	(6 647 567)	(6 230 279)
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 8)	1 318 257	1 314 677
Encaisse nette fournie par le gouvernement	5 405 029	5 276 351
Variation de la somme à recevoir du Trésor	100 839	(67 500)
<b>Capitaux propres du Canada à la fin de l'exercice</b>	<u>(2 193 883)</u>	<u>(1 900 634)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers prospectifs.

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE PROSPECTIF

Exercice se terminant le 31 mars

	<b>2012</b> <b>Résultats</b> <b>estimés</b>	<b>2013</b> <b>Résultats</b> <b>prévus</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Coût de fonctionnement net	\$ 6 647 567	\$ 6 230 279
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(82 392)	(111 600)
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 8)	(1 318 257)	(1 314 677)
Variations de l'État de la situation financière :		
(Augmentation) des créditeurs et des revenus reporté	(83 102)	(7 651)
(Augmentation) du passif au titre des paies de vacances et des congés compensatoires	23 705	30 000
(Augmentation) du passif au titre des indemnités de départ	106 000	300 000
(Diminution) augmentation des créances	24 468	—
Augmentation (diminution) des stocks	3 441	—
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	<u>5 321 430</u>	<u>5 126 351</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>83 599</u>	<u>150 000</u>
<b>Activités de financement</b>		
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u>5 405 029</u>	<u>5 276 351</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers prospectifs.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES DES ÉTATS FINANCIERS PROSPECTIFS

31 mars 2013

### 1. Authority and Objectives

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) a été créé en 1978 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail* et constitue un établissement public nommé à l'Annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les objectifs du CCHST sont de promouvoir le droit des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire, et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs. Les dépenses de fonctionnement du CCHST sont financées en partie par ses revenus de fonctionnement et en partie par un crédit budgétaire annuel.

Aux fins de l'établissement des rapports, le CCHST compte deux activités de programme. La principale activité consiste à préparer une vaste gamme de renseignements sur la santé et la sécurité au travail, à en assurer la transmission et à maintenir une collaboration tripartite. Une nouvelle activité de programme a été mise sur pied par le CCHST, soit les Services internes, à la demande du Secrétaire du Conseil du Trésor (SCT). Cette activité vise à répertorier les coûts administratifs tels qu'ils sont définis par le SCT. Toutes les charges sont répertoriées sous les postes courants des états financiers, car il s'agit de la présentation la plus pertinente.

### 2. Hypothèses sous-jacentes

Les présents états prospectifs ont été préparés :

- en date du 31 décembre 2011;
- en fonction des politiques et des priorités du gouvernement ainsi que de l'environnement externe existant au moment où l'information financière prospective a été parachevée;
- selon les conventions comptables adoptées par le Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement utilisés au Canada pour le secteur public;
- en supposant que les ressources fournies permettront au CCHST d'obtenir les résultats prévus précisés dans le Rapport sur les plans et les priorités;
- en tenant compte des coûts historiques.

### 3. Variations et évolution des prévisions financières

Aucun effort n'a été ménagé pour prévoir avec exactitude les résultats définitifs pour les exercices de 2011-2012 à 2012-2013. Toutefois, les résultats réels sont susceptibles de différer des prévisions, et ces variations pourraient être importantes.

Une fois que le Rapport sur les plans et les priorités aura été déposé, le CCHST ne mettra pas à jour les prévisions pour tenir compte de toute modification apportée aux crédits ou aux prévisions financières figurant dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les variations seront expliquées dans le Rapport sur le rendement ministériel du CCHST.

### 4. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les normes comptables établies par le Conseil du Trésor, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement respectés au Canada pour le secteur public, et aux instructions de fin d'exercice communiquées par le Bureau de contrôleur général. Les principales conventions comptables utilisées sont les suivantes :

#### a) Crédits parlementaires

Le CCHST est en partie financé au moyen de crédits parlementaires attribués par le gouvernement du Canada. Les crédits accordés au CCHST ne correspondent pas à la présentation de l'information financière selon les principes comptables généralement respectés, puisqu'ils sont en majeure partie fondés sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 5 présente un rapprochement détaillé entre les deux méthodes de présentation de l'information.

#### b) Somme à recevoir du Trésor et encaisse nette fournie par le gouvernement

Le fonctionnement du CCHST est financé par le Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. Tout montant versé au CCHST est déposé au Trésor et tout décaissement effectué par le CCHST est prélevé à même le Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant d'argent que le CCHST a le droit de puiser dans le Trésor, sans crédits supplémentaires, dans le but de remplir ses obligations. L'encaisse nette fournie par le gouvernement représente l'écart entre les encaissements (rentrées de fonds) et les décaissements, ce qui inclut les opérations avec les ministères du gouvernement fédéral.

#### c) Revenus prévus

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les événements pertinents ont lieu. Les revenus d'abonnement sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel la première livraison du produit a lieu, un CD-ROM ou un DVD par exemple. Les revenus d'abonnement aux produits diffusés à l'aide du Web sont comptabilisés au cours de la période d'abonnement.

L'abonnement permet d'utiliser les renseignements rendus accessibles pendant la période spécifiée, et prévoit ou non, selon le cas, la mise à jour de ces données durant la période visée.

Les contributions perçues d'avance à l'égard du Service de demandes de renseignements sont comptabilisées au cours de l'exercice financier suivant puisqu'elles se rapportent à la période au cours de laquelle le service a effectivement été fourni.

Les montants perçus avant qu'ils ne soient gagnés constituent des revenus reportés. Ils représentent les sommes reçues d'avance pour des produits dont la diffusion initiale ou en continu n'a pas encore été effectuée ou pour un accès en ligne qui n'a pas encore été accordé.

d) Charges prévues – Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

La paie de vacances et les congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont acquis par les salariés selon leurs conditions d'emploi respectives.

Les services reçus gratuitement d'autres ministères relativement aux locaux, à la cotisation de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires ainsi qu'aux services de vérification sont comptabilisés en tant que charges d'exploitation, à leur coût estimatif.

e) Avantages sociaux futurs

- (i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CCHST sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'obligation globale du CCHST au titre du Régime. À l'heure actuelle, le CCHST n'est pas tenu par la loi de verser des cotisations pour combler toute insuffisance actuarielle du Régime.
- (ii) Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ en vertu de leurs contrats de travail ou de leurs conditions d'emploi. Celles-ci sont comptabilisées à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour les gagner et sont estimées en fonction du salaire, des années de service et de l'âge de l'employé.

f) Créances

Les créances sont présentées en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les créances de tiers dont le recouvrement est jugé incertain.

g) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations potentielles qui peuvent se transformer en obligations réelles si des événements futurs se produisent ou ne se produisent pas. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou de ne pas se produire, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte éventuelle, on comptabilise un élément de passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou qu'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant en cause, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires des états financiers.

h) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur le 31 mars. Les gains et les pertes résultant des opérations en devises sont inscrits dans l'état des résultats sous les activités qui s'y rattachent.

i) Stocks conservés aux fins de revente

La valeur des stocks est établie au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les stocks se composent en majeure partie de matériel imprimé à revendre.

j) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 1 000 \$ sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative de la façon suivante :

<b>Catégorie d'actif</b>	<b>Période d'amortissement</b>
Matériel informatique	5 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Logiciels	1-5 ans
Améliorations locatives	5 ans
Matériel de mesure	5 ans

k) Incertitude relative à la mesure

La préparation des présents états financiers selon les conventions comptables adoptées par le Conseil du Trésor, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement respectés au Canada pour le secteur public, et aux instructions de fin d'exercice communiquées par le Bureau du contrôleur général oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif, du passif, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment où les présents états sont préparés, la direction croit que ces estimations et ces hypothèses sont raisonnables. Les estimations les plus importantes sont celles qui portent sur le passif au titre des avantages sociaux futurs et sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière importante. Les estimations de la direction sont révisées périodiquement, et les modifications nécessaires sont comptabilisées dans les états financiers de l'exercice au cours duquel elles sont connues.

**5. Crédits parlementaires**

Les activités du CCHST sont financées au moyen de crédits parlementaires annuels et des revenus externes. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un exercice antérieur ou ultérieur ou de l'exercice en cours. Par conséquent, les résultats de fonctionnement nets du CCHST pour un exercice qui sont calculés selon les principes du financement par le gouvernement diffèrent de ceux établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ces différences sont rapprochées dans les tableaux qui suivent.

	<b>2012</b>	<b>2013</b>
	<b>Résultats estimés</b>	<b>Résultats prévus</b>
Coût de fonctionnement net	\$ 6 647 567	\$ 6 230 279
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, sans incidence sur les crédits		
Moins		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 4)	(82 392)	(111 600)
Services reçus gratuitement d'autres ministères	(1 318 257)	(1 314 677)
Pertes sur la cession d'immobilisations corporelles	—	—
Créances irrécouvrables	—	—
	<u>5 246 918</u>	<u>4 804 002</u>
Variations dans les comptes sans incidence sur l'utilisation des crédits de l'exercice en cours		
Plus (moins)		
Stocks conservés aux fins de revente	3 441	—
Indemnités de départ	106 000	300 000
Paie de vacances et congés compensatoires	23 705	30 000
Revenus non disponibles pour dépenser	(87 221)	(50 000)
	<u>5 292 843</u>	<u>5 084 002</u>
Rajustement pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits		
Plus		
Acquisition d'immobilisations corporelles	83 599	150 000
Crédits de l'exercice en cours utilisés	<u>5 376 442</u>	<u>5 234 002</u>
	<u>5 376 442</u>	<u>5 234 002</u>
b) Crédits parlementaires approuvés et utilisés :		
	<b>2012</b>	<b>2013</b>
	<b>Résultats estimés</b>	<b>Résultats prévus</b>
Ressources humaines et Développement des compétences Canada – Crédit 35	\$ 3 853 172	\$ 3 827 471
Ressources humaines et Développement des compétences Canada – Autorisation législative	1 156 531	1 130 830
Ressources humaines et Développement des compétences Canada – Crédit 35A	202 283	399
Conseil du Trésor – Crédit 23 – Déficits au chapitre de la rémunération	164 855	300 000
	<u>5 376 841</u>	<u>5 258 700</u>
Moins :		
Crédits périmés – fonctionnement	(399)	(24 698)
	<u>5 376 442</u>	<u>5 234 002</u>
Crédits de l'exercice en cours utilisés	<u>5 376 442</u>	<u>5 234 002</u>

## 6. Revenus reportés - dons

Conformément au paragraphe 6(3) de la Loi qui le régit, le CCHST peut recevoir des sommes monétaires ou d'autres biens à titre de dons ou autrement et il peut utiliser ces dons ou en disposer conformément aux modalités de leur acquisition, le cas échéant. Selon nos estimations, le CCHST ne recevra aucun don au cours de l'exercice 2012-2013 (2011-2012 : 0 \$), ce qui portera le solde estimatif du compte à 97 807 \$ au 31 mars 2012.

## 7. Avantages sociaux

### a) Prestations de retraite

Les employés du CCHST cotisent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite sont calculées sur un maximum de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension, et le montant est multiplié par la moyenne des gains des cinq années consécutives les mieux rémunérées. Elles sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et sont indexées à l'inflation.

Le CCHST et les employés admissibles cotisent au Régime. Le montant estimatif des charges connexes pour l'exercice 2012-2013 est de 831 546 (813 067 \$ en 2010-2011), soit, environ 2,6 fois les cotisations des employés.

La responsabilité du CCHST à l'égard du Régime se limite à ses cotisations. Les surplus et les déficits actuariels figurent dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui parraine le Régime.

### b) Indemnités de départ

Le CCHST verse des indemnités de départ à ses employés admissibles en fonction de leurs années de service et de leur salaire final. Les indemnités ne sont pas capitalisées, et seront versées à même les crédits futurs. Les montants à verser au cours des prochaines années devraient hypothétiquement diminuer, car de nombreux employés prennent leur retraite et touchent leurs indemnités. De plus, en raison des modifications récemment apportées à la convention collective, aucune autre indemnité ne sera constituée. Les employés ont droit à un paiement immédiat. Ils peuvent également choisir de recevoir les fonds à leur départ à la retraite. L'information sur les indemnités de départ, selon l'estimation effectuée au 31 mars, se présente comme suit.

	<b>2012</b>	<b>2013</b>
	<b>Résultats estimés</b>	<b>Résultats prévus</b>
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	\$ 1 745 134	\$ 1 639 154
Charge pour l'exercice	—	—
Indemnités versées pendant l'exercice	(106 000)	(300 000)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	<u>1 639 134</u>	<u>1 339 134</u>

## 8. Opérations entre apparentés

Le CCHST partage des droits de propriété commune avec tous les autres ministères et organismes du gouvernement du Canada ainsi qu'avec les sociétés d'État fédérales. Le CCHST effectue des opérations avec ces organismes dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles. Au cours de l'année, le CCHST a reçu des services communs obtenus sans frais d'autres ministères du gouvernement, tel qu'il est indiqué ci-dessous.

Durant cet exercice, le CCHST a reçu gratuitement des services dispensés par des organisations de services communs en ce qui a trait aux locaux, aux services juridiques, et à la contribution de l'employeur aux programmes d'assurances dentaire et médicale. Les coûts de ces services fournis gratuitement ont été comptabilisés dans l'État des résultats d'exploitation comme suit

	<b>2012</b>	<b>2013</b>
	<b>Résultats estimés</b>	<b>Résultats prévus</b>
<i>Contribution de l'employeur aux programmes d'assurances dentaire et médicale</i>	\$ 713 537	\$ 713 537
<i>Locaux</i>	549 720	546 140
<i>Services de vérification</i>	55 000	55 000
<i>Total</i>	<u>1 318 257</u>	<u>1 314 677</u>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives à des fins d'efficacité et de rentabilité de manière à ce qu'un seul ministère effectue gratuitement ces opérations pour l'ensemble des ministères. Les coûts de ces services, dont le service de paie et d'émission de chèques offert par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas compris dans l'état des résultats d'exploitation du CCHST.



## 9. Indicateur de la dette nette

La présentation de l'indicateur de la dette nette et de l'état de la dette nette est exigée en vertu des principes comptables généralement reconnus au Canada. La dette nette correspond à la différence entre le passif et les actifs financiers du gouvernement et se veut une appréciation des revenus futurs nécessaires pour défrayer les opérations et les événements passés. Un état des modifications de la dette nette montrerait les modifications survenues au cours de la période visée en ce qui concerne les éléments tels que les immobilisations corporelles, les charges payées d'avance et les stocks. Les ministères sont financés par le gouvernement du Canada par le biais de crédits parlementaires et leur fonctionnement est assuré par le receveur général du Canada. Toutes les sommes reçues par les ministères sont transférées au Trésor et tous les décaissements effectués par les ministères sont payés par le Trésor. Aux termes de ce modèle de gestion gouvernemental, les actifs mentionnés dans les états financiers du CCHST, à l'exception des sommes à recevoir du Trésor, ne peuvent être affectés à la réduction du passif actuel du CCHST; les crédits parlementaires futurs et tous les revenus pouvant être dépensés de nouveau que génèrent les activités du CCHST seraient imputés à la réduction du passif existant.

<b>Passif</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
	<b>Résultats</b>	<b>Résultats</b>
	<b>estimés</b>	<b>prévus</b>
Créditeurs et charges à payer	\$ 413 000	\$ 413 000
Revenus reportés – inscriptions en ligne	882 349	890 000
Paies de vacances et congés compensatoires	380 000	350 000
Indemnités de départ	1 639 134	1 339 134
Revenus reportés – dons	97 807	97 807
Revenus reportés – contributions pour le Service de demandes de renseignement	42 500	42 500
<b>Total du passif</b>	<b>3 454 790</b>	<b>3 132 441</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Somme à recevoir du Trésor	579 307	511 807
Débiteurs (note 7)	450 000	450 000
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>1 029 307</b>	<b>961 807</b>
<b>Indicateur de la dette nette</b>	<b>(2 425 483)</b>	<b>(2 170 634)</b>